

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT  
ET DU LOISIR

A36A1  
P74  
2003/04  
2,3  
QL  
P.ouv.

ÉTUDE DES CRÉDITS  
2003-2004

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS



MÉTROPOLE

ASSEMBLEE NATIONALE  
RECU

3 JUL -2 -9 :53



**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT  
ET DU LOISIR**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**

**TABLE DES MATIÈRES**



A36A1

P74

2003/04

2,3

QL

Pigouv.

Lecture

sun place

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004  
Demande de renseignements particuliers  
Table des matières

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Liste des demandes reçues et détail des sommes accordées par le Fonds de développement de la Métropole en 2002-2003.
2.	Ventilation des coûts des études, des appels d'offres, les frais de conception des travaux réalisés à ce jour pour l'agrandissement du Palais des Congrès et la mise à jour de l'échéancier de travail et la date de livraison.
3.	Les dépenses assumées par la Société Marie-Victorin en 2002-2003 et les montants que versera le gouvernement en 2003 pour ces mêmes équipements.
4.	Concernant les centres locaux de développement de l'Île de Montréal : a) liste des membres de chacun des conseils d'administration (date de nomination et durée du mandat); b) copie de chacun des actes constitutifs; c) ventilation budgétaire détaillée pour 2002-2003 de chacun des centres locaux de développement; d) description de leur territoire (municipalités et quartiers couverts).
5.	Total des sommes qui seront distribuées par les CLD, avec indication de la part de ces sommes destinée à des garanties de prêt pour les Fonds locaux d'investissements en 2002-2003.
6.	Concernant le conseil régional de développement de l'Île de Montréal : a) ventilation budgétaire détaillée de chacun des centres régionaux de développement pour 2002-2003; b) budget allouée en 2002-2003; c) fournir la liste des membres de chacun des conseils d'administration (date de nomination, échéance du mandat).

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 1

Liste des demandes reçues et détail des sommes accordées par le Fonds de développement de la Métropole

Voir document en annexe

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>AXAMERICA - Forum sur l'Intégration Nord-Américaine</i>	Conférence "Au-delà du libre-échange: consolider l'Amérique du Nord" et mise en place du Forum	90 000 \$
<i>Académie québécoise du théâtre</i>	Réalisation du projet "Le théâtre s'affiche à Montréal"	40 000 \$
<i>Amis des Jardins de Métis inc. (Les)</i>	Réalisation de l'exposition "La Cabane idéale" dans le cadre du 3e festival international des jardins	25 000 \$
<i>Association des Festivités Culturelles des Caraïbes</i>	Édition 2003 de la "Carifesta"	25 000 \$
<i>Association des Festivités Culturelles des Caraïbes</i>	Mise en marché de l'édition 2002 de Carifesta	25 000 \$
<i>Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)</i>	Réalisation du Forum international des associations de réalisateurs	20 000 \$
<i>Association internationale des avocats de la défense</i>	Réalisation de la Conférence de Montréal, destinée à la création d'un Barreau pénal international permanent	25 000 \$
<i>Auguste Théâtre (L')</i>	Réalisation de la mise en marché de l'édition 2002 de l'Avènement, un Village en ville - Festival Arts et traditions	25 000 \$
<i>Auguste Théâtre (L')</i>	Réalisation de la mise en marché de l'édition 2003 de l'Avènement, un Village en ville - Festival Arts et traditions	25 000 \$
<i>Bibliothèque nationale du Québec</i>	Réalisation d'un étude de faisabilité pour l'implantation d'un centre d'exposition multidisciplinaire dédié aux arts de la scène et aux arts vivants	67 500 \$
<i>Bio-Québec</i>	Réalisation des éditions 2002, 2003 et 2004 de l'événement BioMedex	175 000 \$
<i>Bouquinistes du Saint-Laurent (Les)</i>	Réalisation de l'édition 2002 de "L'été du livre"	20 000 \$
<i>Bureau de la Communauté haïtienne de Montréal</i>	Effectuer l'amélioration des services à la clientèle	150 000 \$
<i>Carrefour de développement du Plateau Mont-Royal (Société de dév. De l'Avenue du Mont-Royal)</i>	Réalisation de la 7e édition de Nuit Blanche sur tableau noir	50 000 \$
<i>Carrefour jeunesse emploi de Marquette</i>	Aide pour l'acquisition d'une auberge et soutien à l'employabilité et à l'entrepreneuriat jeunesse sur le territoire de l'Ouest de l'Île	225 000 \$
<i>Carrefour mondial de l'Internet citoyen inc.</i>	Réalisation de la 3e édition du Congrès mondial des réseaux citoyens de l'ère numérique	50 000 \$
<i>Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec</i>	Réalisation d'un programme de développement de la clientèle et d'encadrement professionnel juridique	300 000 \$
<i>Centre de conservation de la nature Mont Saint-Hilaire</i>	Afin de réaliser la rénovation du Pavillon des Visiteurs	150 000 \$
<i>Centre de création interdisciplinaire en art Champ Libre</i>	Édition 2002 de "La Cité des ondes, manifestation internationale vidéo et art électronique"	35 000 \$
<i>Centre de la montagne inc.</i>	Support pour la phase de transition de gestion du parc du Mont-Royal	100 000 \$
<i>Centre de l'entrepreneurship technologique - CENTECH</i>	Création du centre et réalisation du plan d'affaire 2002-2005	450 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Centre des arts de la scène Pauline-Julien</i>	Fête des patriarches qui vise la mise en valeur du secteur culturel de l'Arrondissement Île-Bizard/ Ste-Geneviève/ Ste-Anne-de-Bellevue	25 000 \$
<i>Musée Armand-Frappier</i>	Création d'un fonds de dotation pour la construction et le fonctionnement du centre	95 000 \$
<i>Centre international d'art contemporain de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 de la "Biennale de Montréal"	150 000 \$
<i>Challenge de volley-ball extérieur de Repentigny</i>	Développement international de l'événement pour 2003, 2004 et 2005	60 000 \$
<i>Championnat international de balle-rapide féminin</i>	Activités du 10e anniversaire du Championnat int, de balle rapide Cooper de Mtl	25 000 \$
<i>Cirque Éloize</i>	Réalisation du lancement de la tournée internationale du spectacle "Nomade"	250 000 \$
<i>Cirque Éloize</i>	Présentation du spectacle Nomade sur la pelouse de Reuilly à Paris	160 000 \$
<i>Cité de la biotechnologie et de la Santé humaine du Montréal métropolitain</i>	Mise en place de la Corporation de gestion de la Cité Biotech	300 000 \$
<i>Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis</i>	Consolidation du système de transport adapté et de location d'équipements	95 000 \$
<i>Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.</i>	Défilé de nuit de Montréal 2002	200 000 \$
<i>Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean inc.</i>	Édition 2003 du défilé de nuit de Montréal	200 000 \$
<i>Comité de participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.</i>	Édition 2003 du Festival "Les Fêtes créoles internationales de Montréal"	25 000 \$
<i>Comité organisateur des jeux gais Montréal 2006</i>	Organisation des Jeux gais en 2006	400 000 \$
<i>Commerce international des arts de la scène (CINARS)</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Carrefour international des arts de la scène"	75 000 \$
<i>Commerce international des arts de la scène (CINARS)</i>	Mise en marché du Carrefour international des arts de la scène -Marché CINARS 2002	25 000 \$
<i>Communauté hellénique de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival grec de Montréal	25 000 \$
<i>Communauté hellénique de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2003 du Festival grec de Montréal	25 000 \$
<i>Communauté métropolitaine de Montréal</i>	Réalisation d'un documentaire sur la vision stratégique de développement du territoire de la CMM	150 000 \$
<i>Concertation tourisme Hochelaga-Maisonneuve</i>	Réalisation de la 3e édition du Festival country-western de Montréal	25 000 \$
<i>Concours hippiques de Blainville (Les)</i>	Édition 2003 de la "Classique internationale de Blainville"	80 000 \$
<i>Concours hippiques de Blainville (Les)</i>	Classique internationale de Blainville - Édition 2002	80 000 \$
<i>Concours québécois en entrepreneurship</i>	Réalisation de l'édition 2003 du Concours québécois en entrepreneurship	55 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Conseil régional de développement de la Montérégie</i>	Réalisation de l'événement "Rendez-vous de l'industrie cinématographique"	219 200 \$
<i>Coopérative des travailleurs et travailleuses du Café Chaos</i>	Aménagement des nouveaux locaux de l'organisme	20 000 \$
<i>Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard</i>	Soutien pour favoriser et promouvoir l'emploi des ressources humaines de l'arrondissement de St-Léonard	100 000 \$
<i>Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie</i>	Réalisation d'un plan d'action pour l'implantation d'un bio-centre relié à la santé dans le quartier	80 000 \$
<i>Corporation de promotion et de développement du Croissant de l'Est</i>	Soutien pour le fonctionnement de l'organisme	50 000 \$
<i>Corporation des fêtes de Saint-Eustache inc.</i>	Réalisation de la 13e édition (2002) du Festival des arts en fête	25 000 \$
<i>Corporation des fêtes de Saint-Eustache</i>	Réalisation de la 14e édition (2003) du Festival des arts en fête	25 000 \$
<i>Corporation Hector Charland</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival d'innovation théâtrale - FAIT"	75 000 \$
<i>Coup de cœur francophone</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 de "Coup de cœur francophone"	150 000 \$
<i>Coup de cœur francophone</i>	Mise en marché de l'édition 2002 du Festival	50 000 \$
<i>Coupe soccer internationale de Laval</i>	Réalisation d'un plan de développement international	50 000 \$
<i>Création ETC...</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival des arts de la scène : Vue sur la relève"	75 000 \$
<i>Création ETC...</i>	Réalisation de la 8e édition du Festival des arts de la scène	25 000 \$
<i>Culture Montréal</i>	Activités de démarrage de l'organisme	125 000 \$
<i>Développement économique Longueuil</i>	Phase de démarrage reliée à l'intégration de l'organisme aux instances métropolitaines	500 000 \$
<i>Diffusion gaies et lesbiennes du Québec</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival cinématographique Image + Nation	25 000 \$
<i>Diffusion gaies et lesbiennes du Québec</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival cinématographique Image + Nation"	75 000 \$
<i>Divers/Cité Montréal 94 inc.</i>	Réalisation de l'édition 2002 de la "Célébration de la fierté gaie et lesbienne de Montréal"	100 000 \$
<i>Divers/Cité Montréal 94 inc.</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 de la "Célébration de la fierté gaie et lesbienne"	300 000 \$
<i>École Polytechnique de Montréal</i>	Participer à "l'initiative cycle de vie dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement"	20 000 \$
<i>Épreuves de la Coupe du Monde cycliste féminine</i>	Réaliser les 5e, 6e et 7e éditions de la Coupe du Monde de cyclisme féminin de Montréal	240 000 \$
<i>L'Équipe Spectra</i>	Rénovation de la salle de spectacles le Métropolis	525 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Estival de Sainte-Rose (L')</i>	Réalisation de l'édition 2002 de l'Estival Vivants de Laval à Sainte-Rose	50 000 \$
<i>Fédération de nage synchronisée du Québec</i>	Réaliser le 8e Championnat junior FINA	20 000 \$
<i>Festi Blues</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "FestiBlues de Montréal"	75 000 \$
<i>Festi Blues</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festiblues international de Montréal	25 000 \$
<i>Festival de courses de bateaux-dragons de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival de courses de bateaux-dragons de Montréal	25 000 \$
<i>Festival de courses de bateaux-dragons de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival de courses de bateaux-dragons"	75 000 \$
<i>Festival de musique de chambre de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival de musique de chambre"	75 000 \$
<i>Festival de musique de chambre de Montréal</i>	Présenter l'édition 2002 du Festival	25 000 \$
<i>Festival de musique électronique (FME)</i>	Réalisation d'une étude de marché	8 500 \$
<i>Festival de théâtre des Amériques</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival de théâtre des Amériques"	150 000 \$
<i>Festival de théâtre des Amériques</i>	Réalisation des événements spéciaux "Un peu plus de lumière et La Trilogie du dragon"	125 000 \$
<i>Festival de TROIS</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival de TROIS"	75 000 \$
<i>Festival de TROIS</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival de Trois	25 000 \$
<i>Festival des films du monde</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival des films du monde"	345 000 \$
<i>Festival du film juif de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival du film juif de Montréal"	75 000 \$
<i>Festival du film juif de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	25 000 \$
<i>Festival interculturel du conte de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival interculturel du conte de Montréal"	75 000 \$
<i>Festival Interculturel du conte de Montréal</i>	Pour la mise en marché de la 7e édition du Festival	25 000 \$
<i>Festival international de jazz de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international de jazz de Montréal"	975 000 \$
<i>Festival international de la nouvelle danse</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international de la nouvelle danse"	150 000 \$
<i>Festival international de Lanaudière</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international de Lanaudière"	150 000 \$
<i>Festival international de Lanaudière inc.</i>	Contribution à la mise en marché à l'extérieur du Québec de l'édition 2002 du Festival	50 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Festival international des arts jeune public du Québec</i>	Organisation du 15e Congrès mondial de l'ASSITEJ international (2005)	150 000 \$
<i>Festival international du film sur l'art</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international du film sur l'art"	90 000 \$
<i>Festival international du nouveau Cinéma et des nouveaux Médias de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal"	150 000 \$
<i>Festival international Hip Hop 4ever</i>	Réalisation de la 2e édition du Festival	50 000 \$
<i>Festival Juste pour rire</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival Juste pour rire"	675 000 \$
<i>Festival Juste pour rire</i>	20e anniversaire	100 000 \$
<i>Festival Montréal en Lumière</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du Festival	1 350 000 \$
<i>Festival Orgue et couleurs</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du Festival	120 000 \$
<i>Festival Orgue et couleurs</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	40 000 \$
<i>Fondation B.B.C.M. (La)</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival Black & Blue	100 000 \$
<i>Fondation B.B.C.M. (La)</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival Black & Blue"	300 000 \$
<i>Fondation canadienne pour les jeunes Noirs</i>	Édition 2003 du Festival des Musiques, des Danses, des Échasses et des Masques et des Ballets nationaux	25 000 \$
<i>Fondation de l'entrepreneurship</i>	Réalisation de la 20e édition du Colloque annuel "Entrepreneurship 2003"	10 000 \$
<i>Fondation du Festival celtique de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	25 000 \$
<i>Fondation Metropolis Bleu</i>	Éditions 2003, 2004 et 2005 du Festival	75 000 \$
<i>FrancoFolies de Montréal inc.</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 des "FrancoFolies de Montréal"	1 305 000 \$
<i>Gens d'R (Les)</i>	Mise en marché internationale de l'organisme pour 2002	80 000 \$
<i>Groupe de travail sur la mode et l'habillement</i>	Réalisation de la 3e édition de la Semaine de la Mode de Montréal	40 000 \$
<i>Groupe de travail sur la mode et l'habillement</i>	Réalisation de la 4e édition de la Semaine Mode de Montréal	40 000 \$
<i>Incubateur d'entreprises agro-alimentaires de Mirabel (IEAM)</i>	Amélioration des infrastructures afin de supporter un plus grand nombre de jeunes promoteurs	64 000 \$
<i>Institut de design de Montréal</i>	Réalisation de programmes et d'initiatives favorisant la promotion et le rayonnement international du design	250 000 \$
<i>Institut interculturel de Montréal</i>	Interculturalité dans l'action communautaire à Montréal	55 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>L'Art qui fait boom !</i>	Réalisation de l'édition 2003 de la Triennale de la relève québécoise en arts	40 000 \$
<i>L'OFF Festival de jazz</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	15 000 \$
<i>Maison de la poésie</i>	Réalisation de la 3e édition du Marché francophone de la poésie	10 000 \$
<i>Manifestation culturelle de la Muestra de ciné Ibero-Latinoamericana de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2004 et 2005 de Festivalissimo	100 000 \$
<i>Manifestation culturelle de la Muestra de ciné-Latinoamericana de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2003 de Festivalissimo	50 000 \$
<i>Mois de la Photo à Montréal (Le)</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Mois de la Photo"	75 000 \$
<i>Mois de la Photo à Montréal (Le)</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Mois de la photo	25 000 \$
<i>Montréal électronique Groove inc.(MEG)</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Montréal Électronique Groove inc.	40 000 \$
<i>Montréal Électronique Groove inc. (MEG)</i>	Réalisation de l'édition 2003 du "Montréal Électronique Groove"	40 000 \$
<i>Montréal International</i>	Mise en œuvre d'un plan visant à pérenniser la participation du secteur privé	168 900 \$
<i>Montréal International</i>	Réalisation d'activités de promotion et de prospection d'investissements étrangers	1 394 000 \$
<i>Mosaïcultures internationales de Montréal 2003</i>	Organisation de l'édition 2003 de l'événement	3 600 000 \$
<i>Musée des beaux-arts de Montréal</i>	Soutenir la promotion à l'étranger de l'exposition "L'invitation au voyage"	300 000 \$
<i>Musée des Enfants de Laval (Le)</i>	Organiser la grande fête des Enfants 2002	25 000 \$
<i>MUTEK</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 de "MUTEK" événement de musique électronique et de création sonore	75 000 \$
<i>MUTEK</i>	Réalisation de l'édition 2002 de "MUTEK" événement de musique électronique et de création sonore	25 000 \$
<i>Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal (Tourisme Montréal)</i>	Réalisation d'un plan triennal de développement technologique	600 000 \$
<i>Office des congrès et du Tourisme du Grand Montréal (Tourisme Montréal)</i>	Première phase de mise en place de la Vitrine culturelle de Montréal	20 000 \$
<i>Office Franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)</i>	Réalisation de l'édition 2003 de la Semaine d'action contre le racisme	100 000 \$
<i>Opéra de Montréal (L')</i>	Mise en place d'un programme de forfaits séjour "Montréal/opéra"	600 000 \$
<i>Orchestre symphonique de la Montérégie</i>	Expansion de la série "Portée pédagogique" pour 2003-2004 et 2004-2005	225 000 \$
<i>Orchestre symphonique de Laval</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 des "concerts champêtres"	60 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Orchestre symphonique de Montréal</i>	Soutien à la stratégie de développement de marchés étrangers	250 000 \$
<i>Orchestre symphonique de Montréal</i>	Soutien à la stratégie de développement de marchés étrangers pour l'édition 2003 des Week ends Pops	200 000 \$
<i>Paroisse des Saint-Anges-Gardiens</i>	Restauration de l'orgue monumental de l'église des Saints-Anges-Gardiens	150 000 \$
<i>Pommes en Fête</i>	Réalisation de la campagne de promotion pour 2002 de Pommes en fête	20 000 \$
<i>Productions en régie intégrée du sud de Montréal enr. (PRISME)</i>	Amélioration de la compétitivité des producteurs maraîchers par de bonnes pratiques agricoles	90 000 \$
<i>Productions Nuits d'Afrique (Les)</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international Nuits d'Afrique"	150 000 \$
<i>Productions Polliwog</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	25 000 \$
<i>Rencontres internationales du documentaire de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 des "Rencontres internationales du documentaire de Montréal"	75 000 \$
<i>Rencontres internationales du documentaire de Montréal</i>	Mise en marché à l'extérieur du Québec pour l'édition 2002 de l'événement	25 000 \$
<i>Réplique (La)</i>	Permettre de réaliser des stages en création cinématographique et d'animation communautaire pour des jeunes en difficulté d'insertion sociale	70 000 \$
<i>Réseau photonique de Montréal</i>	Mise en œuvre de votre plan d'affaires 2002-2005	370 000 \$
<i>Scouts du Montréal métropolitain (Les)</i>	Réalisation des événements entourant le 75e anniversaire du scoutisme québécois	25 000 \$
<i>Secrétariat des Journées de la Culture</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 des Journées de la culture	300 000 \$
<i>Sensation Mode</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 de l'événement "Sensation design"	105 000 \$
<i>Société Carte Option Art</i>	Réalisation et distribution des cartes touristiques de promotion artistique des éditions 2003 et 2004	35 000 \$
<i>Société d'animation de la Promenade Bellerive</i>	Exploitation de la navette fluviale entre le parc de la Promenade Bellerive et le parc des Îles de Boucherville	50 000 \$
<i>Société de développement de Montréal</i>	Réalisation de l'édition 2003 du Concours Commerce design	190 000 \$
<i>Société de développement de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2004 et 2005 du Concours Commerce design de Montréal	380 000 \$
<i>Société de Promotion et de Diffusion des Arts et de la Culture (S.P.A.C.) inc.</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival des Arts du Village"	75 000 \$
<i>Société de Promotion et de Diffusion des Arts et de la Culture (SPAC) inc.</i>	Édition 2002 du Festival des Arts du Village	25 000 \$
<i>Société des Arts d'Oka</i>	Réalisation du Festival de musique des Basses-Laurentides	25 000 \$
<i>Société du Havre de Montréal</i>	Réalisation d'études préalables à la confection d'un plan d'aménagement du Havre de Montréal	300 000 \$

**Fonds de développement de la métropole  
2002-2003**

Promoteurs	Projets	Annoncé
<i>Société généalogique canadienne-française</i>	Promotion et mise en marché des événements commémorant la Grande recrue de 1653	10 000 \$
<i>Sociétés irlandaises unies de Montréal</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Défilé de la Saint-Patrick"	75 000 \$
<i>Société pour la diffusion de la culture autochtone - Terres en vues</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival Présence autochtone"	150 000 \$
<i>Société pour la diffusion de la culture autochtone (Terres en vues)</i>	Édition 2002 du Festival Présence autochtone	50 000 \$
<i>Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival de la Grande Rencontre des musiques et danses traditionnelles francophones"	150 000 \$
<i>Théâtre du Nouveau Monde</i>	Réaliser la 3e édition de Molière en plein air	60 000 \$
<i>Théâtre du Nouveau Monde</i>	Réaliser la 2e édition de Molière en plein air	50 000 \$
<i>Théâtre MainLine</i>	Réalisation de l'édition 2003 du "Festival Fringe de Montréal"	25 000 \$
<i>Théâtre MainLine</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival Fringe de Montréal	25 000 \$
<i>Transport 2000 Québec</i>	Campagne de sensibilisation - Journée de l'air pur 2002	25 000 \$
<i>Tumbuku, Les transarts africains</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival	25 000 \$
<i>Union des écrivaines et des écrivains québécois</i>	Réalisation de l'édition 2002 du Festival international de la littérature	25 000 \$
<i>Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 du "Festival international de la littérature"	75 000 \$
<i>Université de Montréal - Faculté de l'aménagement - Institut d'urbanisme</i>	Séminaire et programme d'échanges sur des stratégies et des projets urbains entre des villes européennes et nord-américaines	25 000 \$
<i>Université du Québec à Montréal - Faculté des lettres, langues et communications</i>	Aide additionnelle-organisation de deux colloques internationaux « Les industries culturelles et le dialogue des civilisations dans les Amériques » et « 2001 Bogue. Globalisme et pluralisme »	10 000 \$
<i>Ville de Montréal</i>	Réalisation d'études sur le Quartier des spectacles -Plan d'action conjoint	233 000 \$
<i>Ville de Montréal</i>	Réalisation de la Fête des enfants de Montréal 2002	100 000 \$
<i>Vues d'Afrique</i>	Réalisation des éditions 2003, 2004 et 2005 des "Journées africaines et créoles"	112 500 \$

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 2

Ventilation des coûts des études, des appels d'offres, les frais de conception des travaux réalisés à ce jour pour l'agrandissement du Palais des Congrès et la mise à jour de l'échéancier de travail et la date de livraison

L'information sera transmise par le ministère du Développement économique et régional.

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 3

1. Les dépenses assumées par la Société de gestion Marie-Victorin en 2002-2003
2. Les montants que versera le gouvernement en 2003 pour ces mêmes équipements

1. En 2002-2003, les sommes versées par la Société, pour le remboursement de la dette ont été de 19 962 892,68 \$
  
2. En 2003-2004, le gouvernement prévoit verser une somme de 19 252 685 \$ pour le remboursement du service de la dette relié au financement de l'acquisition par certains équipements scientifiques par la Société. Dans le cadre de la réorganisation municipale, un montant de 13 M \$ est aussi versé à la Communauté métropolitaine de Montréal pour le financement de quatre équipements métropolitains dont les trois de la Société (Jardin botanique, Biodôme et Planétarium)

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 4

**CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LAVAL**

- |   |               |
|---|---------------|
| a) Membres des conseils d'administration<br>Durée du mandat : Un an | voir annexe A |
| b) Copie des actes constitutifs                                     | voir annexe B |
| c) Ventilation budgétaire 2002-2003                                 | voir annexe C |
| d) Description du territoire desservi                               | voir annexe D |

## ANNEXE A

### ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

**Question 4 : CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE L'ÎLE DE MONTRÉAL\***

**A) membres des conseils d'administration des centres locaux de développement**

- A-1 Centre local de développement Anjou/Montréal-Est
- A-2 Centre local de développement de Lachine
- A-3 Centre local de développement de LaSalle
- A-4 Centre local de développement Montréal
- A-5 Centre local de développement Mont-Royal/Outremont
- A-6 Centre local de développement de l'Ouest-de-l'île
- A-7 Centre local de développement Verdun

\* Liste des membres pour l'année 2002-2003

**ANNEXE A-1****Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement Anjou / Montréal-Est**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Luis Miranda Président	Président de l'arrondissement Anjou Conseiller de la Ville de Montréal
Marius Minier Secrétaire	Conseiller de l'arrondissement Rivière-des-Prairies / Pointe-aux- Trembles / Montréal-Est
Micheline Asselin Administratrice	La Maison Dalauze inc.
Jacques Rioux Administrateur	Arrondissement d'Anjou
Andrée Hénault Administratrice	Conseillère de l'arrondissement Anjou
Benoît Lachapelle Vice-président	Sygertech
Denis Matteau Administrateur	Président des Métallos du Canada
Daniel Hébert Administrateur	Caisse populaire Desjardins d'Anjou
Lise Séguin Administratrice	Commission scolaire Pointe-de-l'île
Andrée Potvin Administratrice	Centre d'Affaires – Est de Montréal Banque Royale
Jacques Geoffroy Administrateur	Geoffroy Lacasse
André Cordeau	CLD et CDEC Anjou/Montréal-Est
Isabelle Leblond	CJE Anjou / St-Justin
Nicole Léger	Députée de Pointe-aux-Trembles et
Richard Reid	CLE Anjou / Montréal-Est
Pierre Brassard	Conseiller Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM)
Lise Thériault	Députée fédérale d'Anjou

**ANNEXE A-2****Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement de Lachine**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Lemieux, Guy Président	Caisse Populaire Desjardins Lachine / Saint-Pierre
Gagnon, Thérèse Trésorière	Centre du Bien-être Les Elfes
Sanssouci, Gilles	
Blanchet, Bernard	Arrondissement de Lachine
Deschamps, René	Arrondissement de Lachine
Picard, Yves	Carrefour Jeunesse Emploi de Marquette
Bellemare, Marie-France	Concert'Action Lachine
Ménard, Michel	Commission scolaire Marguerite- Bourgeoys
Mallette, Josée	CLSC du Vieux Lachine
Phaneuf, Christine	Conseillère Direction du développement local et régional MAMM (Gouvernement du Québec)
Ouimet, François	Député de Marquette
Boutin, Richard	Centre local d'emploi de Lachine
Roy, Nathalie	CLD Lachine

**Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement de LaSalle**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Dubé, Normand Président	Cégep André-Laurendeau
Tisseur, Philippe 1 <sup>er</sup> vice-président	Destination Travail
Roy, Bhimpaul 2 <sup>e</sup> vice-président	CADRE
Larose, Christian Trésorier	Caisse Populaire de LaSalle
Mimeault, Danielle Secrétaire	Bureau d'arrondissement de LaSalle
Bélanger, Cathy	Office municipal d'habitation de Montréal
Bourbonnais, André	Centre hospitalier de LaSalle
Desrochers, Serge	Centre Henri-Lemieux
Johnson, Lynda	Pôle des Rapides
Larivière, Sylvain	CSN
Mercier, J.-Pierre	Chambre de commerce du Sud-Ouest
Pavon, Edmundo	PRISME
Perez, Vincente	Nutri-Centre LaSalle
Tisseur, J.-Marc	Commission scolaire M.-Bourgeois
Phaneuf, Christine	Conseillère Direction du développement local et régional MAMM (Gouvernement du Québec)
Langlois, Maryse	Centre local d'emploi de LaSalle

**ANNEXE A-4****Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement Montréal**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Georges Bossé Président	Conseiller municipal Responsable du développement économique Ville de Montréal
Henry Walsh Administrateur	Ville de Montréal
François Côté Secrétaire	Secrétaire du CLD Ville de Montréal
Sylvie A. Mercier Administratrice	Directrice, Développement économique Ville de Montréal
Luis Miranda Administrateur	Conseiller municipal Ville de Montréal
Jocelyn Brault Administrateur sans droit de vote	Emploi-Québec
Martin Galarneau Administrateur sans droit de vote	Sous-ministre associé à la Métropole Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Roger Côté Administrateur	Milieu syndical Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce
Michel Taylor Vice-président	Milieu syndical Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles
Elizabeth Dembil Administratrice	Milieu ethnoculturel Centre-Nord
Michel Depatie Administrateur	Milieu des affaires Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
Hélène Desmarais Administratrice	Milieu des affaires Ville-Marie
Reginald Lavertu Administrateur	Milieu institutionnel Rosemont/Petite-Patrie
Lauraine Vaillancourt Administratrice	Ahuntsic-Cartierville
Jean-Marie Pomerleau Administrateur	Milieu des affaires Sud-Ouest
Jean-Pierre Racette Administrateur	Milieu communautaire Mercier/Hochelaga-Maisonneuve
Jacques Desjardins Responsable	Responsable du CLD

**ANNEXE A-5****Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement Mont-Royal / Outremont**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Desjardins, Marc Président	Arrondissement Mont-Royal
Pichette, Nicole Vice-présidente	Arrondissement Mont-Royal
Desjardins, Jacques Trésorier	Arrondissement Mont-Royal
Carrie, Cliff	Arrondissement Mont-Royal
Caron, Suzanne	Arrondissement Mont-Royal
Cinq-Mars, Marie	Arrondissement Outremont
Piquette, Claude	Arrondissement Outremont
Charest, Colette	Arrondissement Mont-Royal
Veilleux, Bernard	Arrondissement Outremont
Tranchemontagne, André	Député de Mont-Royal
Laporte, Pierre-Étienne	Député d'Outremont
Charbonneau, Réjean	Centre local d'emploi
Phaneuf, Christine	Conseillère Direction du développement local et régional MAMM (Gouvernement du Québec)
Crespin, Annie	CLD Mont-Royal Outremont
Rigaud, Daniel	SAJE Montréal-Centre
Potvin, Marie	Attachée politique
Digirolamo, Constant	Attaché politique
Modolo, Grégoria	Adjointe du CLD Mont-Royal/Outremont

**Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement de l'Ouest-de-l'île**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Morin, Roger Président	
Grassby, Florence	Arrondissement Beaconsfield/Baie d'Urfé
Yeomons, Peter	Arrondissement de Dorval
Ward, Bert	Arrondissement Pierrefonds-Senneville
Tierney, Bill	Arrondissement Ste-Anne-de-Bellevue, Île Bizard et Sainte-Geneviève
Iermieri, Aldo	Arrondissement Pointe-Claire
Davidson, Ann	CRC
Chapman, Nathalie	AIH
de Santis, David	Alexis Nihon
Palin, Robin	Groupe RPPR
Blackburst, Barry	Groupe AON inc.
Filion, Jacques	BDO
Nakhleh, Faraj	Raymond, Chabot, Thornton
Maag, Graeme	Eme Technologies
Henderson, Keith	John Abbott
Lalonde, Sonia	Commission CSMB
Lacoste, Jacques	Gérald Godin
Desrochers, Yvan	Caisse Populaire
Nydam, Georges	CLD Ouest-de-l'île
Piché, Louise	Emploi-Québec
Phaneuf, Christine	Conseillère Direction du développement local et régional MAMM (Gouvernement du Québec)
Debien, Carolyn	Carolyn Goft Creations
Marsan, Pierre	Député de Robert-Baldwin
Williams, Russell	Député de Nelligan
Kelly, Geoffrey	Député de Jacques-Cartier
Shetagne, Pierre	Gérald Godin
Croubalian, Vivianne	Lester B. Pearson
Janizewski, Edward	DDO-Roxboro
Meaney, John	Kirkland

**Liste des membres du conseil d'administration  
Centre local de développement Verdun**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Laroche, Alain Président	Hôtel de Ville de Verdun
Lévesque, Martine Vice-présidente	Comité exécutif Hôtel de Ville de Verdun
Lacroix, Mireille Trésorière	Comité exécutif Hôtel de Ville de Verdun
Baril, Gilles Secrétaire	Comité exécutif Arrondissement de Verdun Hôtel de Ville de Verdun
Lemire, Nicole	Carrefour Jeunesse Emploi Verdun
Lamarre, Chantal	Comité des citoyen(nes) de Verdun
Pharand, Daniel	
Bourgeois, Audrey	Plan Concept Design
Corbeil, Monique	CLSC Verdun / Côte-Saint-Paul
Marotte, Ginette	Arrondissement de Verdun District de Champlain
Crête, Jean-Marc	Commission scolaire Marguerite- Bourgeoys
Douville, Réjean	Clinique médicale Physergo
Longpré, Claude	Attaché politique du député de Verdun
Phaneuf, Christine	Conseillère Direction du développement local et régional MAMM (Gouvernement du Québec)
Louis, Eddy	Centre local d'emploi Québec

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**

**Question 4 : CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**B) actes constitutifs des CLD**

- B-1 Centre local de développement Anjou/Montréal-Est
- B-2 Centre local de développement de Lachine
- B-3 Centre local de développement de LaSalle
- B-4 Centre local de développement Montréal
- B-5 Centre local de développement Mont-Royal/Outremont
- B-6 Centre local de développement de l'Ouest-de-l'île
- B-7 Centre local de développement Verdun

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
Anjou/Montréal-Est**

# LETTRES PATENTES

*Loi sur les compagnies, Partie III*  
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
ANJOU/MONTRÉAL-EST**

**FAIT À QUÉBEC LE 9 MARS 1999**

*Déposées au registre le 9 mars 1999  
sous le matricule 1148383772*

*R S Turcotte*  
inspecteur général des institutions financières

*Risnel P. Lante*  
Contratsignataire



S950052L77C30MA

4 - Immeubles

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 millions.

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N <sup>o</sup> , rue, municipalité, code postal)
DAULT, Gilles	Commissaire Industriel	
L'ECUYER, Daniel	Directeur Génér. Montréal-Lac	
BERTRAND, Gilles	Directeur Génér. Anjou	

### 2- Siège social

Le siège social de la corporation est situé:

7701 boulevard Louis-H. Lefontaine  
Ville d'Anjou, Québec H1K 4B9

### 3- Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont

Monsieur Gilles Dault

Monsieur Daniel L'Ecuyer

Monsieur Gilles Bertrand

**3. Objets**

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Promouvoir le développement économique, social et culturel, et se limiter la portée de ce qui précède :

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire;
- Exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes, du gouvernement, concernés par le développement local;
- Élaborer des politiques générales d'expansion et de développement industriel et commercial et voir à l'application des stratégies et de plans d'action;
- Favoriser et assurer le développement économique des villes d'Anjou et de Montréal-Est;
- Assister les dirigeants d'entreprises dans la préparation de leurs projets de développement, tel que démarrage, expansion, exportation, refinancement;
- Agir à titre de promoteur économique des territoires d'Anjou et de Montréal-Est;

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

6. Autres dispositions (selon le cas)

1. ACTIONS

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

2. ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration est composé de 13 administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la *LOI SUR LES COMPAGNIES*.

3. EMPRUNT

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque, les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une université de biens meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la *LOI SUR LES POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS*.

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
de Lachine**

## LETTRES PATENTES

*Loi sur les compagnies, Partie III*  
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE  
LACHINE (CLD LACHINE)**

**FAIT À QUÉBEC LE 9 MARS 1999**

*Déposées au registre le 9 mars 1999  
sous le matricule 1148383954*

*R. S. Turcotte*  
Inspecteur général des institutions financières

*R. J. Plante*  
Contresignataire

  
Gouvernement  
du Québec  
L'Inspecteur  
général des  
institutions  
financières

S950D54L59C30MA



**DEMANDE POUR OBTENIR  
UN RAPPORT DE RECHERCHE DE NOM**

Par la présente, je demande à l'inspecteur général des institutions financières la préparation d'un rapport de recherche de nom pour la dénomination sociale suivante et sa version, le cas échéant.

Centre local de développement de Lachine (CLD Lachine)

À cet effet, j'ai joint les droits prescrits.

3 mars 1999

(date)

(signature du requérant)

Adresse complète :

205, 53<sup>e</sup> Avenue

Lachine (Québec) H8T 3Z2



**REQUÊTE POUR CONSTITUTION  
EN CORPORATION ET MÉMOIRE  
DES CONVENTIONS**

Loi sur les compagnies, L.R.Q., c. C-38  
Partie III

Les requérants soussignés désirent obtenir des lettres patentes, en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, les constituant en corporation, aux conditions énoncées dans les pièces jointes, sous la dénomination sociale suivante:

Centre local de développement de Lachine (CLD Lachine)

Signature de tous les requérants inscrits à la rubrique 1, page 2

*[Handwritten signature]*

*Michel Renaud*

*[Handwritten signature]*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à Lachine le 3 mars 1999

**1- Requérants**

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N <sup>o</sup> , rue, municipalité, code postal)
VILLENEUVE, Pierre	Directeur Ville de Lachine	205, 53 <sup>e</sup> Avenue Lachine (Québec) H8T 2Z3
MÉNARD, Michel	Chef d'équipe Office municipal d'habitation de Lachine	877, 53 <sup>e</sup> Avenue Lachine (Québec) H8T 2Z7
PICARD, Yves	Directeur général Carrefour Jeunesse Emploi de Marquette	6248, rue de Saint-Vallier Montréal (Québec) H2S 2P5

**2- Siège social**

Le siège social de la corporation est situé:

Ville de Lachine (Québec)

**3- Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Pierre Villeneuve  
Michel Ménard  
Yves Picard

**4- Immeubles**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 millions.

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

**5- Objets**

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Promouvoir le développement économique, social et culturel, et sans limiter la portée de ce qui précède :

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Elaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi;
- Elaborer en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire;
- Exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement local.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

**6- Autres dispositions (selon le cas)**

**1. ACTIONS**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

**2. ADMINISTRATEURS**

Le conseil d'administration est composé de 15 administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

**3. EMPRUNT**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

**AFFIRMATION SOLENNELLE**

**1- Dénomination sociale**

Centre local de développement de Lachine  
(dénomination sociale proposée de la corporation)

(CLD Lachine)

**2- Affirmation d'un requérant**

Je, Pierre Villeneuve  
(nom)

Directeur, Ville de Lachine  
(profession)

205, 53<sup>e</sup> Avenue, Lachine (Québec) H8T 2Z1  
(n<sup>o</sup>, rue, municipalité, code postal)

affirme solennellement que:

- 1- je suis l'un des requérants;
- 2- chacun des requérants a au moins dix-huit ans;
- 3- les faits mentionnés dans la requête et le mémoire des conventions sont vrais et suffisants;
- 4- les signatures apposées au bas de la requête pour constitution en corporation et mémoire des conventions sont celles des requérants;
- 5- le rapport de recherche joint à la présente requête a été effectué conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

ET J'AI SIGNÉ:



(signature du requérant principal)

**3- Affirmation solennelle**

Affirmé solennellement devant moi à Lachine

le 4 juin 1999

Pierre Bédard  
(signature du commissaire à l'assurément)

District judiciaire \_\_\_\_\_

ou  
Numéro matricule \_\_\_\_\_

ou  
Qualité avocat en Barreau de Montréal

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
de LaSalle**

# LETTRES PATENTES

## Loi sur les compagnies, Partie III

(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE  
LASALLE ET ST-PIERRE**

**FAIT À QUÉBEC LE 11 MARS 1999**

Déposées au registre le 11 mars 1999  
sous le matricule 1148391478

*R. S. Turcotte*  
inspecteur général des institutions financières

*Ricard Plante*  
Contrôleurs



S150D58L74C11MA

Les renseignements suivants sont fournis par le déclarant

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (R. No. Municipal, code postal)
Maunier Yves	Commissaire au développement économique	
Mimeault Danielle	Chef de division Développement communautaire	
Bernardie Pierre	Directeur général de la Ville de St-Pierre	

**2. Siège social**

Le siège social de la corporation est situé:  
 55 Dupras, Lafolle

**3. Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:  
 Bernardie Pierre  
 Maunier Yves  
 Mimeault Danielle

**4. Immeubles**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1,000,000.00 \$

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants :

Promouvoir le développement économique, social et culturel et sans limiter la portée de ce qui précède :

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services ;
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi ;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale ;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire ;
- Exécuter, sur autorisation de la ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement local.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

1. **ACTIONS**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

2. **ADMINISTRATEURS**

Le conseil d'administration est composé de 17 administrateurs ; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

3. **EMPRUNT**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation ;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables ;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une université de biens meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
Montréal**

# LETTRES PATENTES

*Loi sur les compagnies, Partie III*  
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

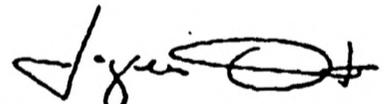
CLD MONTRÉAL

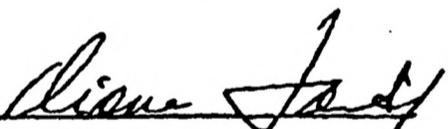
**FAIT À QUÉBEC LE 20 MAI 1998**

*Déposées au registre le 20 mai 1998*  
*sous le matricule 1147723408*



1050Z58M04C32MA

  
Inspecteur général des institutions financières

  
Contresignataire

**1- Requérants**

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Num et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N°. rue, municipalité, code postal)
Lajoie, Jean-Marc	Directeur	3, boul. Simard, app. 206 St-Lambert (Québec) J4S 1Y8
Richard, Pierre	Directeur général adjoint	10760, Sackville Montréal (Québec) H2B 2X1
Charpentier, Céline	Directrice générale	6639, rue Des Erables Montréal (Québec) H2G 2M9

**2- Siège social**

Le siège social de la corporation est situé:

A Montréal

**3- Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Jean-Marc Lajoie, Pierre Richard et Céline Charpentier.

**4- Immeubles**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 millions.

ou

Los revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

### 3- Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Promouvoir le développement économique social et culturel et sans limiter la portée de ce qui précède :

- Coordonner et harmoniser les mandats que lui confie la Loi, en assurer le financement et confier à des mandataires agréés par le ministre de la Métropole, la Ville de Montréal et son propre conseil d'administration, dans chaque arrondissement (ou territoire s'en rapprochant déterminé par entente entre les trois organismes), l'exécution des mandats suivants :
  - d'animer et de concerter les principaux acteurs socio-économiques de leur milieu en vue de réaliser les mandats que lui confie le CID Montréal dans cette entente;
  - d'élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi de leur territoire (PLACE);
  - d'élaborer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale, pour leur territoire;
  - de regrouper ou de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat de leur territoire.
  - de mettre en place un comité de partenaires dans chaque arrondissement ayant une composition conforme à ce que prévoit la Loi du ministre des Régions pour le conseil d'administration d'un CID (article 10 de la loi 171). Ce comité agira comme comité consultatif auprès du ou des centres locaux d'emploi de leur territoire et devra s'assurer de l'exécution des mandats du CID dans son territoire.
- Exécuter ou déléguer l'exécution, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères ou organismes du gouvernement concernés par le développement local.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

6 - Autres dispositions (selon le cas)

1. ACTIONS

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

2. ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration est composé de seize (16) administrateurs, ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

3. EMPRUNT

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque même ouverte, sur une universalité de biens meubles ou immeubles, présentes ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

**CLD Montréal**

**RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1. DÉNOMINATION SOCIALE

CLD Montréal

### 2. SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la Corporation est établi à la place d'affaires principale du Service du développement économique de la Ville de Montréal.

### 3. EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la Corporation se termine le 31 mars de chaque année.

### 4. TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CLD - MONTRÉAL

Le territoire d'intervention du CLD Montréal est celui de la ville de Montréal.

### 5. LES MEMBRES

#### Membres votants

- Les membres votants sont au nombre de treize.
- Quatre membres votants sont désignés par le comité exécutif de la Ville de Montréal.
- Neuf membres votants sont désignés par les organismes mandataires parmi les membres votants des comités des partenaires locaux mis en place dans chaque arrondissement (ou territoire s'en rapprochant), à raison d'un membre par arrondissement.

Au moment de désigner leurs membres respectifs, les mandataires se concerteront pour s'assurer que, globalement, leurs représentants soient représentatifs des différents milieux de la collectivité, conformément à l'article 10 de la loi 171. De plus, ils viseront, dans la mesure du possible, à ce que 3 parmi leurs représentants proviennent du milieu des affaires.

La Ville de Montréal et les organismes mandataires se concerteront pour assurer une représentation équitable entre les hommes et les femmes parmi les membres.

## Membres non votants

Les membres non votants sont au nombre de trois :

- un représentant d'Emploi Québec.
- un représentant du ministère de la Métropole
- une personne désignée par le Service du développement économique comme responsable du CLD.

## 6. MANDAT DES MEMBRES

Les membres sont nommés pour une période de deux ans et leur mandat peut être renouvelé. Advenant qu'un membre démissionne ou est remplacé, le remplaçant désigné par son comité des partenaires locaux complète le terme de deux ans amorcé par son prédécesseur.

En tout temps et à la complète discrétion de la personne ou de l'organisme qui l'a nommé, le mandat d'un membre peut être révoqué, et son successeur complète son terme.

Exceptionnellement, au terme du premier exercice de la Corporation, quatre parmi les membres votants désignés par les mandataires seront désignés selon un tirage au sort pour mettre fin à leur mandat (ceci afin d'éviter un changement massif parmi les membres à tous les deux ans). Le tirage sera fait de façon à s'assurer que, si un milieu a plus d'un représentant, au moins un représentant de ce milieu continuera son mandat.

## 7. DÉMISSION

Tout membre peut démissionner en adressant un avis écrit au secrétaire de la Corporation. La démission est effective à la date du dépôt de la démission au secrétaire. Le secrétaire fait rapport de la démission du membre à la réunion suivante du conseil d'administration.

## 8. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des membres est tenue à une date fixée par le conseil d'administration dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la fin de l'exercice financier. Le conseil détermine également la date, l'heure et le lieu de l'assemblée.

- Nonobstant ce qui précède, une modification à l'article 5 du présent règlement nécessite un vote unanime des membres présents.

#### 14. PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

Le président du conseil d'administration agit comme président lors des assemblées générales.

#### 15. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de seize (16) membres dont treize (13) ayant droit de vote.

#### 16. CONFIDENTIALITÉ ET HUIS CLOS

Les réunions du conseil d'administration sont à huis clos. Chaque fois que le conseil d'administration le décide, chacun des administrateurs doit respecter la plus stricte confidentialité, relativement aux délibérations et aux décisions prises par le conseil d'administration et concernant le (les) cas visé(s) par une telle résolution.

#### 17. RÉMUNÉRATION ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ADMINISTRATEURS

Pour l'accomplissement de leurs fonctions, les administrateurs de la Corporation ne reçoivent aucune rémunération du CLD. Ils ont droit toutefois au remboursement des frais préautorisés et encourus dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

#### 18. PERTE DE QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR

- Perdra sa qualité d'administrateur, le membre qui :
  - perd la qualité qui l'avait rendu représentatif d'un milieu;
  - dépose sa démission par écrit au secrétaire de la Corporation;
  - voit son statut de membre de la Corporation révoqué par l'autorité qui l'avait nommé.

- Intérêt particulier

Tout membre qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Corporation qu'il administre, doit, sous peine de déchéance de sa charge, dénoncer par écrit, son intérêt au conseil d'administration et s'abstenir de voter et de participer à toute délibération ou décision lorsqu'une question portant sur l'entreprise dans laquelle il a cet intérêt est débattue.

## POUVOIRS ET DEVOIRS DES ADMINISTRATEURS

### 19. POUVOIRS GÉNÉRAUX

Les administrateurs peuvent exercer tous les pouvoirs, adopter tous les règlements (à l'exception d'amendements à l'article 5 du présent règlement) et résolutions et poser tous les actes que la Corporation elle-même peut exercer, et que les règlements de la Corporation, les lettres patentes ou la Loi ne réservent pas expressément aux membres réunis en assemblée générale.

### 20. POUVOIRS SPÉCIAUX

De plus, il est expressément décrété que le conseil d'administration a les pouvoirs suivants:

- établir les règles internes de fonctionnement de la Corporation (gestion du personnel, gestion des locaux, budget de la Corporation, etc.).
- décréter qui, au nom et pour le compte de la Corporation, signe, accepte, tire, endosse toutes lettres de change, chèques, billets promissoires, reçus, garanties suivant la Loi des banques, débiteures ou autres sûretés additionnelles pour le paiement d'argent, quittance, contrat ou autre document.
- autoriser la signature des contrats liant la Corporation et un tiers.
- le conseil d'administration se prononce par résolution.

### 21. FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Le conseil d'administration doit se réunir aussi souvent que la bonne marche des affaires de la Corporation le requiert. Toutefois, il doit tenir au moins trois (3) réunions par année et plus s'il le juge opportun.

### 22. CONVOCATION

Les réunions du conseil d'administration seront convoquées par le secrétaire et/ou le président ou sur demande écrite de quatre (4) administrateurs votants.

**23. AVIS DE CONVOCATION - RÉUNION RÉGULIÈRE**

À moins que tous les membres soient présents et renoncent à l'avis de convocation, une réunion du conseil d'administration se convoque sur avis écrit du secrétaire de la Corporation à chaque administrateur, au moins cinq (5) jours de calendrier avant la date fixée pour cette réunion et doit contenir un projet d'ordre du jour. L'utilisation du télécopieur ou du courrier électronique est reconnue.

**24. AVIS DE CONVOCATION - RÉUNION SPÉCIALE**

À moins que tous les membres soient présents et renoncent à l'avis de convocation, une réunion spéciale du conseil d'administration se convoque sur avis écrit, transmis au moins 48 heures avant la date fixée pour cette réunion et doit contenir un ordre du jour fermé. L'utilisation du télécopieur ou du courrier électronique est reconnue.

**25. PROCÈS-VERBAL**

Le conseil d'administration doit tenir un procès-verbal de ses délibérations. Ce procès-verbal peut être consulté par les membres de la Corporation en s'adressant au secrétaire. Les procès-verbaux sont approuvés à la réunion suivante par le conseil d'administration et signés par le président et le secrétaire de la Corporation.

**26. QUORUM ET VOTE**

Sept (7) administrateurs votants constituent le quorum des assemblées du conseil d'administration.

Les questions soumises seront décidées à la majorité des voix.

Le vote se prend à main levée, mais peut se tenir par scrutin secret, si un administrateur votant le demande.

**DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

**32. AFFAIRES BANCAIRES**

Le conseil d'administration détermine le ou les institutions bancaires, où seront effectués les dépôts et les transactions financières de la Corporation.

**33. SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES, DES CONTRATS ET DES ENGAGEMENTS**

Tous les chèques, billets et autres effets de commerce, contrats ou conventions, engageant la Corporation ou la favorisant, doivent être signés par deux (2) des quatre officiers dont obligatoirement le président ou le trésorier.

**34. AUTORISATION DE DÉPENSES**

Le conseil d'administration se réserve le droit de déléguer par règlement, à un tiers, le pouvoir d'engager certaines catégories de dépenses.

**35. VÉRIFICATION**

Les livres et états financiers de la Corporation seront vérifiés chaque année, dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'expiration de chaque exercice financier, par le vérificateur nommé à cette fin, lors de chaque assemblée générale annuelle des membres.

Ces livres seront sujets à l'examen sur place, aux heures régulières de bureau, par tous les membres qui en feront la demande.

ADOPTÉ par les administrateurs provisoires ce 5 e jour du mois de juin 1998.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

RATIFIÉ par l'assemblée générale des membres de 5 e jour du mois de juin 1998.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

## LES OFFICIERS

### 27. PRÉSIDENT

Le président du conseil d'administration est choisi par le comité exécutif de la Ville de Montréal parmi ses quatre membres votants. Le président est le principal représentant de la Corporation. Il préside les assemblées du conseil d'administration et les assemblées générales. Il voit à l'exécution des décisions du conseil d'administration. Il signe tous les documents requérant sa signature et remplit tous les devoirs qui pourront, de temps à autre, lui être attribués par la Corporation. Il est membre d'office de tous les comités de la Corporation.

### 28. VICE-PRÉSIDENT

Le conseil d'administration élit un vice-président parmi ses membres, sur recommandation des membres désignés par les mandataires locaux. Il assiste aux réunions du conseil d'administration. En cas d'absence, ou d'incapacité d'agir du président, le vice-président le remplace et en exerce les pouvoirs ou toutes les fonctions qui pourront lui être attribuées par le conseil d'administration.

### 29. TRÉSORIER

Le conseil d'administration élit un trésorier parmi ses membres, sur recommandation des membres désignés par les mandataires locaux.

### 30. SECRÉTAIRE

Le secrétaire n'est pas obligatoirement un membre de la Corporation. Il est nommé par le conseil d'administration sur recommandation des membres représentant la Ville de Montréal. Il rédige, signe et certifie les procès-verbaux de la Corporation.

## LE RESPONSABLE

### 31. LE RESPONSABLE

Le responsable de la Corporation verra à la convocation et l'organisation des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration, au suivi des décisions de ces instances de même qu'au suivi des mandats de la Corporation octroyés à des mandataires.

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
Mont-Royal/Outremont**

**LETTRES PATENTES**

**Loi sur les compagnies, Partie III**  
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT  
MONT-ROYAL/OUTREMONT**

**FAIT À QUÉBEC LE 9 MARS 1999**

Déposées au registre le 9 mars 1999  
sous le matricule 1148385595



S950D55L95CS0MA

*R. S. Turcotte*  
inspecteur général des institutions financières

*Renée Jandry*  
Contrôleuse

[REDACTED]		
Michel Gagnon	Directeur général, Outremont	
Duncan E. Campbell	Directeur général, Ville Mont-Royal	
Guy Landry	Directeur du développement économique	

**2. Siège social**

Le siège social de la corporation est situé : Ville Mont-Royal

**3. Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont :

Michel Gagnon  
Duncan E. Campbell  
Guy Landry

**4. Rassemblement**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 millions de dollars.

**Promouvoir le développement économique, social et culturel, et sans limiter la portée de ce qui précède :**

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi;
- Élaborer en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire;
- Exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement local.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter une résolution et acquérir des actions de sociétés par actions.

## 2. ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration est composé de 10 administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à la Loi sur les compagnies.

## 3. EMPRUNT

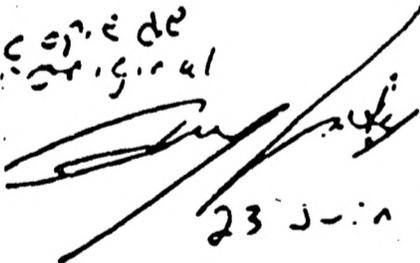
Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.
- d) Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16).

## 4. LIQUIDATION OU DISTRIBUTION DE BIENS

Au cas de liquidation de la corporation ou de distribution de ses biens, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue.

copie de  
original



23 Juin 1969

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
de l'Ouest-de-l'île**

# LETTRES PATENTES

## Loi sur les compagnies, Partie III

(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE  
L'OUEST-DE-L'ÎLE / WEST ISLAND

FAIT À QUÉBEC LE 3 MARS 1999

Déposées au registre le 3 mars 1999  
sous le matricule 1148370290



Inspecteur général des institutions financières



S350D50L92C00MA



Contresignataire

**1 - Requérants**

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N°, rue, municipalité, code postal)
Tierney, Bill	Professeur	42, Perreault, Ste-Anne-de-Bellevue, H9X 2C9
Macdonell, Steve	Banquier	731, Antonine Maillet, Outremont, Qué. H2V 2Y4
Brunet, Linda	Femme d'affaires	27, John White, Kirkland, Qué. H9J 1L
Morin, Roger	Comptable	4, Saddlewood, Pointe-Claire, Qué. H9R 5S6
Nydam, Georges	Économiste	15, Coolbreeze, Pointe-Claire, Qué. H9S 5G3

**2 - Siège social**

Le siège social de la corporation est situé: dans la Ville de Pointe-Claire.

**3 - Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Bill Tierney  
Steve Macdonell  
Linda Brunet  
Roger Morin  
Georges Nydam

**4 - Immeubles**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100 millions.

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

## 5- Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Promouvoir le développement économique et social du West Island et des villes participantes, sans limiter la portée de ce qui précède:

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Elaborer en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale et des entreprises.
- Elaborer et exécuter un plan d'action local pour le développement de l'économie et de l'emploi dans les villes participantes.
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de l'Ouest de l'île.
- Encourager la coopération et la concertation des communautés du West Island en matière de développement économique et social
- Exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement du West Island.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous profits ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

6- Autres dispositions (selon le cas)

1. ACTIONS

Le Conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

2. ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration est composé de 18 administrateurs; ce nombre peut-être modifié conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies.

3. EMPRUNT

Le Conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun:

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque, même ouverte, sur une universalité de biens meubles ou immeubles, présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

4. LIQUIDATION

En cas de liquidation de la corporation, les biens de la corporation seront dévolus à une des organisations exerçant une activité analogue.

**Actes constitutifs du Centre local de développement  
Verdun**

# LETTRES PATENTES

*Loi sur les compagnies, Partie III*  
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

**CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT VERDUN**

**FAIT À QUÉBEC LE 9 MARS 1999**

*Déposées au registre le 9 mars 1999  
sous le matricule 1148385637*



Gouvernement  
du Québec  
L'Inspecteur  
général des  
institutions  
financières

S950D57L36CS0MA

inspecteur général des institutions financières

Contresignature

**1- Requérants**

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N°, rue, municipalité, code postal)
CADIEUX, Roger	Médecin	6201, boul, LaSalle Verdun (Québec) H4H 1P8
LAROCHE, Alain	Commissaire au développement local	511, rue Hall Verdun (Québec) H3E 1H3
PASQUINI, Bruno	Commandant Chef de police	3617, rue Wellington Verdun (Québec) H4G 1T9

**2- Siège social**

Le siège social de la corporation est situé:

4000, boul. LaSalle, 6e étage, Verdun, Québec, H4G 2A3

**3- Conseil d'administration**

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

M. Roger Cadieux  
M. Alain Laroche  
M. Bruno Pasquini

**4- Immeubles**

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à : 1,000,000.00 \$

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

## 8- Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Promouvoir de développement économique, social et culturel, et sans limiter la portée de ce qui précède;

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Elaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi;
- Elaborer en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie social;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi et son territoire
- Exécuter, sur autorisation du ministre, tout autre mandat provenant des ministères et organismes du gouvernement concernés par le développement local.

La corporation poursuivra ses activités sans aucune fin de gains pécuniaires pour ses membres et tous les projets ou autres gains de semblable nature que pourrait faire la corporation seront utilisés uniquement pour la poursuite de ses objets.

**6 - Autres dispositions (selon le cas)**

**1. ACTIONS**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun, adopter un règlement pour acquérir des actions de sociétés par actions.

**2. ADMINISTRATEURS**

Le conseil d'administration est composé de 21 administrateurs; ce nombre peut-être modifié conformément à l'article 87 de la loi sur les compagnies.

**3. EMPRUNT**

Le conseil d'administration peut, lorsqu'il le juge opportun :

- a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la corporation;
- b) émettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables;
- c) hypothéquer les immeubles et les meubles ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation.

Nonobstant les dispositions du Code civil du Québec, consentir une hypothèque même ouverte, sur une universalité de biens meubles ou immeubles présents ou à venir, corporels ou incorporels, le tout conformément à l'article 34 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.



**VERDUN**

BUREAU  
DU GREFFIER

4555, rue de Verdun  
Verdun (Québec) H4G 1M4

téléphone: (514) 765-2000  
télécopieur: (514) 765-2006

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**

d'une séance  ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Verdun

spéciale

tenue le 15 mars 1999

99-03-0089

**CRÉATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) VERDUN**

SOU MIS rapport du Directeur Général concernant la création du Centre local de développement (CLD) Verdun.

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Laurent Dugas  
APPUYÉ par le Conseiller Ernie Chiasson

ET UNANIMEMENT

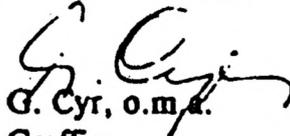
RÉSOLU QUE ledit rapport soit approuvé et d'accepter le modèle d'organisation du Centre local de développement (CLD) Verdun.

ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le protocole d'entente entre la ministre d'état aux Affaires municipales et à la Métropole, la municipalité de Verdun et le Centre local de développement (CLD) Verdun soit approuvé et que le Maire ou le Maire suppléant et le Greffier ou la Greffière par intérim soient autorisés à signer ledit protocole d'entente et tout autre document pertinent pour et au nom de la municipalité.

DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire Georges Bossé et le Conseiller Robert Filiatrault soient nommés pour siéger sur le Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Verdun, tel que prévu dans le projet d'organisation du Centre local de développement (CLD) Verdun.

DE PLUS RÉSOLU QUE M. Gilles Baril, Directeur Général adjoint, soit confirmé pour siéger sur le Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Verdun en remplacement de M. Daniel L'Écuyer.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

  
G. Cyr, o.m.a.  
Greffier

c.c. M. le Maire  
Directeur Général  
Gérard Vibien  
Marc-André Vaillancourt

Conseiller Robert Filiatrault  
Directeur Général adjoint  
CLD Verdun  
Ministre d'état aux Affaires municipales et  
la Métropole

**ANNEXE C**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**

**Question 4 : CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE  
MONTRÉAL**

**C-1 ventilation budgétaire 2002-2003**

## Centres locaux de développement de l'île de Montréal

MAMM - Financement des CLD de l'île de Montréal  
1er avril 2002 au 31 mars 2003

Détail	Fonctionnement global	Économie sociale	Jeunes promoteurs (JP)	Total	Fonds local d'investissement (FLI)	Grand total
<b>Montréal</b>						
CLD Anjou/Montréal-Est	130 527 \$	20 854 \$	18 557 \$	169 938 \$	136 463 \$	306 401 \$
CLD Lachine	70 663 \$	53 058 \$	22 942 \$	146 663 \$	223 408 \$	370 071 \$
CLD LaSalle	231 736 \$	106 907 \$	42 416 \$	381 059 \$	186 798 \$	567 857 \$
CLD Mont-Royal/Outremont	125 209 \$	34 303 \$	66 785 \$	226 297 \$	69 194 \$	295 491 \$
CLD Ouest-de-l'Île	419 950 \$	206 408 \$	79 531 \$	705 889 \$	596 984 \$	1 302 873 \$
CLD Verdun	240 773 \$	94 541 \$	88 707 \$	424 021 \$	44 754 \$	468 775 \$
CLD Montréal	5 136 208 \$	3 233 589 \$	921 334 \$	9 291 131 \$	2 744 039 \$	12 035 170 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 355 066 \$</b>	<b>3 749 660 \$</b>	<b>1 240 272 \$</b>	<b>11 344 998 \$</b>	<b>4 001 640 \$</b>	<b>15 346 638 \$</b>

DDL R 2003-06-27

**ANNEXE D**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004**

**Question 4 : CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE  
MONTREAL**

**D) description des territoires desservis**

**LISTE DES CLD DE L'ÎLE DE MONTRÉAL  
ET LES ARRONDISSEMENTS DESSERVIS**

<b>CLD</b>	<b>ARRONDISSEMENT</b>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ANJOU/ MONTRÉAL-EST	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anjou</li> <li>▪ Montréal-Est</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LACHINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lachine</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LASALLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LaSalle</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MONT-ROYAL / OUTREMONT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mont-Royal</li> <li>▪ Outremont</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT VERDUN	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Verdun</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baie d'Urfé</li> <li>▪ Beaconsfield</li> <li>▪ Dollard-des-Ormeaux</li> <li>▪ Dorval + Île Dorval</li> <li>▪ Kirkland</li> <li>▪ L'Île Bizard</li> <li>▪ Pierrefonds</li> <li>▪ Pointe-Claire</li> <li>▪ Roxboro</li> <li>▪ Sainte-Anne-de-Bellevue</li> <li>▪ Sainte-Geneviève</li> <li>▪ Senneville</li> </ul>
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MONTRÉAL	Ville de Montréal
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL	Ville de Laval
TERRITOIRES NON DESSERVIS PAR UN CLD (Les services ont été assurés par le Ministère)	Saint-Léonard, Saint-Laurent, Montréal-Nord, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest, Westmount

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 5

Total des sommes distribuées par les CLD de l'île de Montréal et de Laval pour le Fonds local d'investissement (FLI) en 2002-2003, avec portion destinée en garanties de prêts

	2002-2003			Total
	Prêts	Garanties de prêts	Capital action et autres	
<b>CLD MONTRÉAL</b>	3 888 929 \$	510 200 \$	60 500 \$	4 459 629 \$
<b>CLD LASALLE</b>	25 000 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$
<b>CLD VERDUN</b>	35 000 \$	0 \$	0 \$	35 000 \$
<b>CLD LACHINE</b>	177 100 \$	0 \$	0 \$	177 100 \$
<b>CLD OUEST-DE-L'ÎLE</b>	230 000 \$	0 \$	0 \$	230 000 \$
<b>CLD MONT-ROYAL/OUTREMONT</b>	85 000 \$	0 \$	0 \$	85 000 \$
<b>CLD ANJOU / MONTRÉAL-EST</b>	75 000 \$	28 000 \$	0 \$	103 000 \$
<b>CLD LAVAL</b>	300 000 \$	0 \$	150 000 \$	450 000 \$

**Étude des crédits 2003-2004**  
**Demande de renseignements particuliers**

Demande # 6

**CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

- |    |  |               |
|----|--|---------------|
| a) | Ventilation budgétaire détaillée 2002-2003                     | voir annexe A |
| b) | Budget alloué en 2002-2003                                     | voir annexe B |
| c) | Membres du conseil d'administration<br>Durée du mandat : Un an | voir annexe C |

## ANNEXE A

### Ventilation budgétaire 2002-2003 Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM)

Apport pour le fonctionnement 2002-2003 incluant 57 000 \$ provenant du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) <sup>1</sup>	1 398 500 \$
Apport supplémentaire - fonctionnement <sup>2</sup>	220 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 618 500 \$</b>

<sup>1</sup> Les crédits en provenance du MFE visent la prise en charge de la planification des services de garde à Montréal et servent au fonctionnement du CRDÎM

<sup>2</sup> Ces crédits servent à répondre à des besoins en relation avec la mission du CRDÎM qui est de favoriser la concertation des partenaires du milieu.

## ANNEXE B

### Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) Budget alloué en 2002-2003

Fonctionnement incluant 57 000 \$ provenant du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE)	1 398 500 \$
Apport supplémentaire – fonctionnement <sup>1</sup>	220 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 618 500 \$</b>

<sup>1</sup> Ces crédits servent à répondre à des besoins en relation avec la mission du CRDÎM qui est de favoriser la concertation des partenaires du milieu.

**ANNEXE C****Liste des membres du conseil d'administration  
Conseil régional de développement de l'île de Montréal**

<b>NOM et fonction au sein du CA</b>	<b>DISTRICT / ORGANISME</b>
Desrochers, Pierre Président du CA	Compagnie pétrolière Impériale ltée
Bossé, Georges Vice-président	Comité exécutif - Ville de Montréal Arrondissement de Verdun
Sandborn, Arthur Vice-président	Conseil central du Montréal métropolitain – CSN
Lépine, Gilles Trésorier	CÉGEP Marie-Victorin
Bégin, Claude Secrétaire	Centre de recherche d'emploi de l'Est
Barbe, Manon	Arrondissement de LaSalle Ville de Montréal
Bernier-Genest, Carle	Forum jeunesse de l'île de Montréal
Blanchet, Manon	Député de Crémazie
Champoux, Francine	Fonds de recherche – Institut de cardiologie de Montréal
Fotopulos, Helen	Comité exécutif - Ville de Montréal Arrondissement Plateau Mont-Royal
Galarneau, Martin (membre observateur)	MAMM Sous-ministre associé à la Métropole
Laplante, Louise	Consultante
Levine, David	RRSSS – Montréal-Centre
Meaney, John W.	Ville de Montréal Arrondissement Kirkland
O'Sullivan-Boyne, Louise	Comité exécutif – Ville de Montréal
Ouimet, François	Député de Marquette
Taylor, Michel	Conseil régional FTQ – Montréal métropolitain